



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/HRC/6/G/6  
28 août 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Sixième session  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**SITUATIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME  
QUI REQUIÈRENT L'ATTENTION DU CONSEIL**

**Note verbale datée du 20 août 2007, adressée au secrétariat du Conseil  
des droits de l'homme par la Mission permanente du Soudan  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**

La Mission permanente de la République du Soudan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales sises à Genève présente ses compliments au secrétariat du Conseil des droits de l'homme et a l'honneur de l'informer que 1 250 familles du camp de personnes déplacées d'Abu Shoak dans le nord du Darfour sont retournées dans leurs villages d'origine dans le nord du Darfour le vendredi 17 août 2007. Le Gouverneur de l'État du Darfour-Nord, Osman Kibir, s'adressant à ces familles, leur a fait part de son plaisir et de sa satisfaction. Il a fait le serment que son gouvernement ne ménagerait aucun effort pour faciliter le retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les représentants des personnes déplacées qui retournaient chez elles ont insisté pour que ces personnes soient protégées dans leurs villages d'origine respectifs. Les villages dans lesquels les personnes déplacées sont retournées sont les suivants: Tawila, Karoma, Tuma, Abu Sikeen, Gabral-Ganan, Kaila, Um Hai, Serfaya, Mialga et Kailal-Uyoun.

Plusieurs organisations non gouvernementales soudanaises, à la tête desquelles l'Union de la jeunesse nationale soudanaise, l'Association médicale islamique et la fondation caritative Al-Zubair, ont prêté leur concours au retour librement consenti de ces familles.

-----